

Appel à candidature

Projet Agro-écologique et Pédagogique à Echovert

Lieu géré par Alter'éco 30

Septembre 2023

Présentation :

Alter'éco 30 vous propose d'intégrer Echovert, le lieu écologique et alternatif qu'elle gère depuis 2008 à Vauvert en Petite camargue pour une expérience comportant trois dimensions :

- une formation et de d'accompagnement aux thématiques de la transition écologique
- une participation à la vie quotidienne de l'éco-lieu et à ses activités collectives
- le développement d'un ou plusieurs projets personnels avec une priorité donnée aux thématiques de l'agro-écologie

Ce dispositif vise à permettre une mise en situation réelle d'activité agro-écologique avec une absence d'investissement et l'avantage d'accéder à des infrastructures, outillages, terres et savoirs faire fruits de vingt ans de travail.

Profil de candidature :

- un couple entre 18 à 26 ans
- pas de diplômes spécifiques requis
- avoir le goût pour la découverte et l'expérimentation d'un mode de vie alternatif, plus sobre et respectueux de son environnement, humain et non humain
- être motivés par une implication active dans un projet centré sur l'agro-écologie

Conditions :

- Respecter la charte éthique d'Echovert que nous vous invitons à lire attentivement (jointe à cet appel)

- Participer à la vie d'Echovert à hauteur de 1/3 temps, soit 12 heures/sem/personne.

Les candidats participeront de façon variée aux activités courantes de l'éco-lieu telles que : récoltes, transformation et conservation alimentaire, jardinage, taille des fruitiers, séchage et distillation d'huiles essentielles, cuisine pour le collectif, ménage, fabrication et cuisson du pain, éco-construction, actions pédagogiques (enfants, ados et jeunes adultes),... Il n'y a pas d'activités liées à la vie d'Echovert les week end.

- Développer une ou plusieurs activités personnelles avec les potentialités offertes par le lieu : savoirs-faire, matériels et infrastructures, terrain. Ces activités occuperont les candidats au minima 1/3 de temps. Elles pourront être rémunératrices pour les candidats. Les candidats peuvent s'ils le souhaitent, créer d'autres activités à l'extérieur d'Echovert sur leur temps disponible.

- Accès gratuit aux formations d'Alter'éco 30

- Un logement sur l'éco-lieu (habitat autonome de 24m²) sera mis à disposition gratuitement des candidats (eau chaude encore à installer mais en attendant vous aurez accès à la salle de bain de l'espace collectif)

- Le matériel agricole et matériel d'atelier pourront être mis à disposition ou loué à bas prix selon les outils et leur intensité d'usage (outillage de jardinage, tondeuse, motoculteur, chambre fraîche, four à pain professionnel, distillateur, séchoirs solaires professionnel, etc.)

- Une partie de la production du verger conservatoire d'Echovert (fruitiers de variétés anciennes sur 1,5 ha) pourra être mis à disposition des candidats pour bénéficier à leur projet si celui-ci intègre de la vente et/ou transformation de fruits.

Mais la production devra servir en priorité à l'autonomie alimentaire du lieu.

- les candidats assureront les charges générées par leurs activités (électricité, carburants, bois de chauffe, usure des outils). Une liste précise sera établie selon les activités envisagées.

Ils assureront leurs charges alimentaires. Pour les repas en collectif, ils participeront comme les permanents d'Echovert : 2,50€/repas et 1 €/petit déjeuner.

Mais globalement le verger conservatoire, le jardin collectif et autres activités agro-écologiques à venir permettront une quasi autonomie alimentaire.

- Les candidats peuvent prendre 8 semaines de vacances par an : il peuvent rester à Echovert mais ne sont plus tenus d'assurer les termes de la convention hormis le respect de la charte éthique du lieu.

Gouvernance

Le comité de pilotage d'Echovert est l'organe de réflexion et de décision de l'éco-lieu. Il sera donc l'interlocuteur des candidats pour toutes questions. Les candidats lui présenteront leurs projets personnels et ensemble ils définiront leur niveau de faisabilité et les modalités de leurs mise en œuvre sur l'éco-lieu : espaces utilisés, outillage et infrastructure nécessaire, savoirs-faire,...

En accord avec les candidats, le comité de pilotage pourra solliciter Alter'éco 30 pour faire appel à des acteurs extérieurs : fondation, acteurs institutionnels, expertise technique,...

Entretien et période d'essai

- un entretien en présentiel ou en distanciel permettra de faire connaissance, d'échanger sur le projet et de répondre aux questions des candidats

- un premier temps de volontariat de 4 semaines (format wwoofing) sera proposé au couple de candidats qui semble le plus en adéquation avec le projet. Il permettra une première immersion et la découverte des réalités d'Echovert. Elle démarrera donc entre mi-novembre et fin janvier

- une période d'essai de 2 mois permet aux deux parties de valider la possibilité d'un engagement

Durée et résiliation

- le démarrage de la convention pourra avoir lieu entre janvier et avril 2024

- L'engagement s'inscrit sur une durée de 5 ans

- Les personnes engagées peuvent mettre fin à leur engagement avec un préavis de 8 mois minimum

- Alter'éco 30 peut mettre fin à l'engagement avec un préavis de 8 mois exclusivement en cas de violation caractérisée de la charte éthique d'Echovert ou de cette convention de partenariat.

Gouvernance :

- L'association Alter'éco 30 est responsable de la gestion de l'éco-lieu « Echovert » qui accueille le projet d'installation agro-écologique. Les initiatives entraînant des changements durables au sein d'Echovert (cultures pérennes et infrastructures) seront réalisées en concertation avec le comité de pilotage (constitué des permanents d'Echovert) et avec son avis positif.

Activités possibles :

- Maraîchage
- Arboriculture
- Tournage sur bois
- Utilisation du four à pain « Alpaga » au plus 4 jours par semaine
- Culture et transformation des plantes aromatiques et médicinales
- Poterie
- Transformation des légumes et fruits
- Création d'un atelier d'apiculture
- Distillation d'huiles essentielles (projet de distillateur auto-construit en cours)
- Et autres à proposer...

Les moyens pouvant être mis à disposition **gratuitement** ou dans le cadre d'un échange :

- une parcelle de 3000 m² (coté route) comportant 4 bandes de cultures (10mx30m) espacées par des haies d'agro-foresterie
- une parcelle de 1500 m² (coté opposé du champs) comportant 4 lignes associant vignes de variétés dites « interdites » et des plantes aromatiques diverses
- / terre alluvionnaire – 15 % d'argile – haute valeur agronomique /
- éventuellement d'autres espaces cultivable sur le terrain de 2ha
- un verger fruitier de variétés anciennes implanté depuis 20 ans et des haies agro-forestières avec possibilité d'introduire des aromatiques et médicinales sur les lignes d'arbres.
- un habitat autonome de 24 m²
- un four à pain « Alpaga » d'une capacité de cuisson de 40 kg/fournée, utilisable 4 jours par semaine
- deux séchoirs solaires format professionnel
- une mini serre bioclimatique et un petit tunnel de 40 m²
- un espace de transformation alimentaire pouvant être utilisé 4 j/sem
- matériel manuel de jardinage
- matériel à moteur
- matériel d'atelier manuel et électro-portatif
- matériel d'atelier fixe : scie à onglet, scie circulaire, rabot stationnaire,...)
- un réseau d'eau connecté à un forage avec pompe électrique et surpresseur utilisé également par les acteurs du lieu : famille, permanents, volontaires, jardin collectif. Projet à venir : installation d'un système d'irrigation parallèle en basse pression avec réserve d'eau de 15 m³ en hauteur et pompe solaire
- accompagnement – expertise d'Alter'éco 30
- possibilité d'étudier les possibilités de financement d'installation particulières en lien avec le projet.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec Bruno uniquement par mail : altereco30@gmail.com en envoyant une petite présentation, ce qui vous motive dans le projet et vos questions, vos coordonnées.

Les demandes seront étudiées par ordre chronologique, nous vous convierons à un premier rendez vous en distanciel.